LE PETIT ECHO des Taillades

Bulletin municipal d'information

EDITO DU MAIRE

Nicole Girard
Maire des Taillades
Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération LMV

Chères Tailladaises, Chers Tailladais,

L'été pointe son nez et déjà le chant des cigales se fait l'écho d'une saison attendue chaude voire très chaude ! Elles annoncent les beaux jours, le farniente, les sorties … Quoi de mieux que de se détendre au soleil avec ce petit magazine entre les mains ! C'est ce que nous vous proposons dans ce numéro spécial été, qui vous informe sur la situation financière de la commune, sur les sujets qui ont marqué le village durant ces six premiers mois de l'année, et nous vous présentons tout particulièrement notre bilan de mi-mandat.

Toutefois, l'été est aussi l'occasion de faire le point sur l'actualité et les enjeux qui nous concernent tous !
En effet, je rebondis sur la précocité du chant des cigales, pour expliquer qu'il est un signe parmi tant d'autres d'un dérèglement climatique de notre planète, annoncé depuis fort longtemps par le monde scientifique.

Un article sur le plan climat air énergie territorial (PCAET) est dédié à ce phénomène, voire ce problème planétaire qui nous concerne tous !

Un exemple d'action proposé par ce PCAET que nous menons depuis fort longtemps est celui de la sauvegarde de notre massif. Je profite de ce petit Echo pour remercier tous les membres du comité communal feux de forêt (CCFF) qui s'impliquent avec sérieux et volonté dans cette tâche.

A ce titre, nous avons choisi de consacrer quelques pages sur la richesse de notre forêt qu'il faut préserver !
Je profite également de vous alerter sur la conséquence de la sécheresse, en l'occurrence celle du problème de notre ressource vitale, l'Eau. Malgré les pluies qui sont tombées, la sobriété est de rigueur et des gestes simples et de bon sens sont à privilégier (arrosages modérés de bonne heure ou le soir, remplissage mesuré de vos piscines, réemploi de l'eau non utilisée pour divers usages…).

Sur un autre registre, nous joignons à ce bulletin le GUIDE D'ACCUEIL qui regroupe toutes les informations concernant le village. Ce fascicule a la particularité d'avoir été élaboré par une agence de communication chargée de recevoir de la part d'acteurs économiques locaux, leur contribution financière. Je tiens à remercier tous les chefs d'entreprises, commerçants, artisans, qui nous ont fait confiance dans le projet de cette brochure au résultat très satisfaisant.

Et enfin, comme le veut la tradition estivale, des idées de divertissements vous sont offertes par nos associations dont je remercie les membres pour leur investissement, leur implication à la vie du village.

Nous espérons que ce numéro vous plaira et vous accompagnera tout au long de l'été. Nous vous souhaitons une bonne lecture et de belles vacances !

Nicole GIRARD.

Responsable de publication : Nicole GIRARD
Rédaction : Nicole Girard, Sonia Haquet, Bérengère Montagne, Sonia Saorin
Crédit photos : Philippe Guillot, Mairie des Taillades

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le compte administratif retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées par la commune sur une année. Il est le bilan financier et permet de contrôler la gestion de la commune et ainsi de vérifier que les dépenses annoncées lors du budget primitif sont bien celles réalisées.

FONCTIONNEMENT

TOTAL DES RECETTES	2 128 028€
TOTAL DES DEPENSES	1 393 026€

Dont 477 452€ d'excédent reporté

PAS D'AUGMENTATION DES IMPOTS

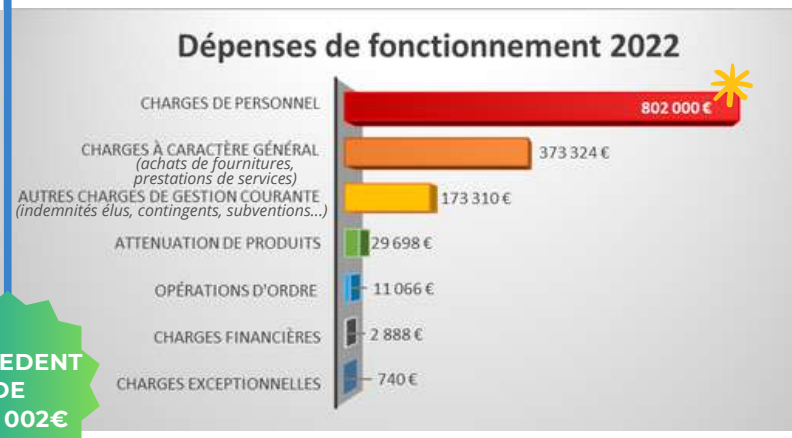

EXÉCEDENT DE 735 002€

La revalorisation salariale des fonctionnaires au 1er juillet 2022 constitue une amélioration pour les agents dans ce contexte inflationniste, cette mesure caractérise néanmoins une augmentation des charges de personnel et a implicitement eu une incidence sur le budget de la commune. De plus, les agents placés en longue maladie sont par nécessité remplacés ce qui vient également impacter ce poste en raison d'une double rémunération.

INVESTISSEMENT

TOTAL DES RECETTES	1 437 252 €
TOTAL DES DEPENSES	570 380€

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2022

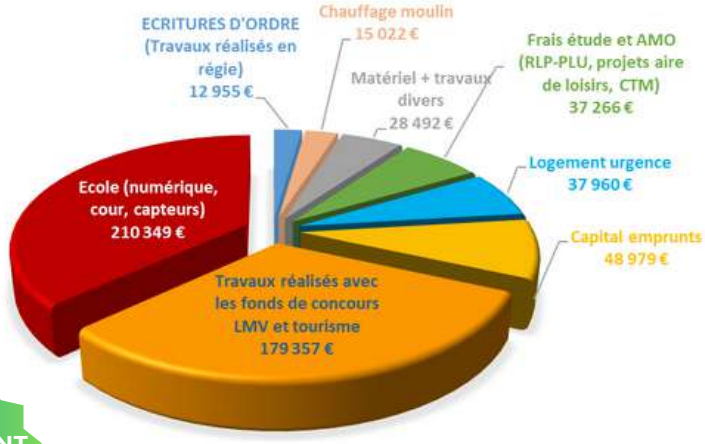

DÉPENSES INVESTISSEMENT 2022

EXÉCEDENT DE 866 872€

BUDGET PRIMITIF

Fonctionnement : 1 976 042 €
Investissement : 2 017 490 €
dont projets ci-dessous

Le budget est à l'équilibre pour les recettes/dépenses dans chaque section

Mobilité douce

67 524 €

Divers

(révision PLU, réfection voirie Pérusier, ralentisseur chemin des Mulets, solde cour école)

116 312 €

Centre technique municipal

946 168 €

Aire de détente et de loisirs

356 994 €

SUBVENTIONS ATTENDUES
479 978€

Sobriété énergétique

(Huisseries mairie, chauffage et toiture moulin)

401 292 €

s'agissant du budget primitif toutes ces valeurs sont estimatives

Autofinancement (CAF nette 2022)

Capacité à financer de nouveaux investissements avec des fonds propres

206 681€

INFORMATIONS

Centre technique municipal

Après moults revirements, le projet du CTM prendra naissance d'ici les prochains mois !

Rappelons que cette réalisation permettra d'offrir aux agents des services techniques des conditions de travail adaptées et en toute sécurité, ce qui n'est pas le cas dans le local actuel du Moulin.

Ce nouveau bâtiment sera situé sur la partie Est, au fond du parking de la salle des fêtes du Moulin, le long des platanes vers le Négadou.

L'aire de St-Ferréol

Le projet d'aménagement de l'aire de St-Ferréol suit son cours. La phase d'étude touche à sa fin et la commune attend l'arbitrage de subventions afin de terminer le montage financier et pouvoir lancer les opérations. Cette réalisation se déroulera en deux phases dont la première devrait commencer début 2024.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

LES ACTIONS

3 années se sont déjà écoulées depuis le début de ce mandat. La première année a été paralysée par l'épidémie de la Covid-19 et la deuxième était très engourdie. Les projets commencent à sortir sur cette troisième année et vont se poursuivre malgré les inflations et leurs conséquences. Toutefois, la motivation de l'équipe n'a pas faibli et la volonté d'œuvrer pour l'intérêt général est intacte !

PRIORITÉ À L'ÉCOLE

La jeunesse est une priorité et les opportunités d'améliorer le quotidien des enfants sont saisies !

La cour d'école

L'état d'érosion avancé de la cour pinède a généré un problème de sécurité pour les enfants par la présence de blocs de pierres apparentes ou de racines d'arbres en surface.

Lié à ce phénomène un écoulement inadapté des eaux pluviales venait accentuer cette dégradation.

La commune accompagnée par le Parc Naturel Régional du Luberon a profité d'un appel à projet de l'agence de l'eau pour réaménager cet espace de récréation alliant savamment les deux contraintes et offrant aux enfants une aire de jeux agréablement végétalisée dans le respect de notre climat méditerranéen sous le regard attentif des élus et de Fabien Barety, maître d'œuvre.

Le Numérique

La candidature de la commune, a été retenue successivement sur deux plans de l'Etat ce qui a permis d'équiper l'école avec 8 écrans numériques, 14 ordinateurs et 6 tablettes. Toutes les classes sont désormais connectées à la fibre et les enseignants disposent de ces outils numériques pour travailler en toute interactivité avec les enfants.

Cantine...le bien manger avant tout !

Quelques données...

28 % = part de bio dans les menus

22 % = part de produits labellisés

21 g = part de gaspillage *(110 au national)*

170 = nombre de repas en moyenne par jour sur 200 élèves

👉 *tous les menus sont vérifiés par une nutritionniste.*

Accompagner les enfants dans l'éducation alimentaire et proposer une alimentation saine et équilibrée, telle est l'ambition de l'équipe municipale et la motivation de Stéphanie et Laurie de la cantine. Travailler avec des produits frais, recourir à des producteurs locaux et au bio sont la quintessence du bien manger et le gage de la qualité dans les assiettes. Le maintien de labellisation en 2022 est venu le confirmer,

Ce duo de choc met tout son cœur dans la cuisine et les enfants le reconnaissent unanimement, ils se régalent tous les midis ! Cette réussite est l'affaire d'un travail d'équipe avec les agents du périscolaire.

un grand merci à toute l'équipe !

dernièrement...

L'ambition de la labellisation consiste également à sensibiliser les enfants sur les enjeux environnementaux. Ainsi, l'eau non utilisée, (les restants de brocs ou autres) de la cantine est recyclée pour arroser les espaces verts de l'école. Ce sont les enfants eux-mêmes qui sont chargés de cette opération arrosage.

Conseil Municipal des Enfants

Les élèves de CM1 et CM2 constituent le CME. Leur rôle d'élu leur permet, après concertation de leurs camarades, de porter des projets qui leur apparaissent importants.

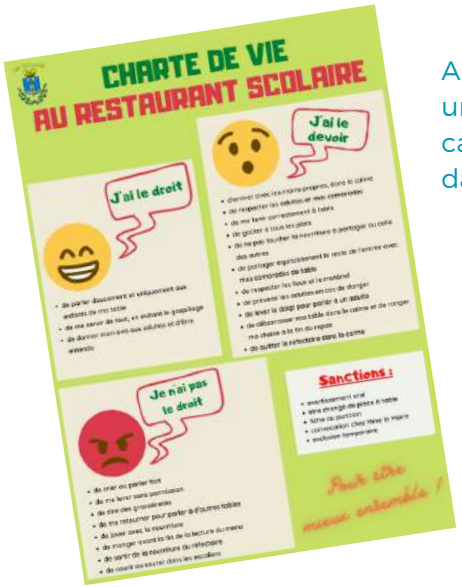

Ainsi, dès lors que la situation sanitaire l'a permis, 8 élèves ont été élus pour un mandat de 2 ans. Ils ont pu établir une charte de bonne conduite à la cantine ou encore pour cette année, décidé de l'installation d'un abri vélos dans la cour préau (actuellement en cours de chiffrage).

Leur participation régulière aux commémorations traduit leur engagement dans les cérémonies officielles et contribue au devoir de mémoire que nous avons tous !

LA COMMUNICATION

Le partage d'information, le dialogue avec les citoyens ou les usagers renforcent le sentiment de service public et contribuent à associer l'ensemble de la population aux projets. Ainsi, pour aller vers cet objectif, la municipalité a décidé de mettre en place des outils de communication supplémentaires à ceux existants.

Des outils supplémentaires

L'application Mobile

Pour suivre le fil d'actualité de la commune et rester informé grâce aux notifications (pensez à les activer).

Mais aussi participer à la vie locale et faire des signalements aux services de la commune.

GET IT ON Google Play

ou

GET IT ON App Store

Téléchargez-la gratuitement ! → Tapez "Taillades"

Les panneaux lumineux

RD 2 route de Robion

route de Mourre Poussin (devant le bar)

Facebook

page mairie des Taillades

Instagram

nouveau

commune.taillades

Des élus à votre écoute

Permanences

Reprise en septembre

Tous les 1ers samedis du mois de 10h à 12h (sans ou sur rdv) les adjoints vous reçoivent en mairie. Madame Le Maire reste à votre écoute et vous reçoit sur rendez-vous !

Une boîte à idées

Une idée, une suggestion, une proposition concernant le bien-vivre de la commune (les activités sportives et culturelles, les aménagements, les embellissements...) ou tout autre sujet, n'hésitez pas à la soumettre et déposez-là dans le hall de la mairie.

Démocratie participative

La consultation demeure un point important de ce mandat, ainsi un sondage participatif a été organisé lors de la prise de décision pour le projet de l'aire de détente de Saint-Ferréol. Merci aux participants d'y avoir contribué !

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE QU'EST CE QUE C'EST ?

C'est la réduction volontaire et organisée des consommations d'énergie. Ainsi, la commune a souhaité mener un certain nombre d'actions pour œuvrer en ce sens.

Agir sur les équipements

Le Moulin

Le chauffage de la salle des fêtes étant vétuste et présentant des signes de faiblesse. il a été procédé à son remplacement. La municipalité a opté pour un système de poêle à granulés de bois pour une installation propre et écologique. Pour une efficacité complète, des travaux d'isolation ont été réalisés en parallèle.

Travaux d'isolation

La Mairie

Dans un même esprit, via un programme de renouvellement des huisseries, les fenêtres du 1er étage du bâtiment ancien de la mairie ont été changées dans leur totalité. Une deuxième phase est prévue pour le rez-de-chaussée.

Chaudière

Pour contribuer à l'effort collectif et poursuivre ainsi ses actions, la municipalité a décidé d'éteindre l'éclairage public de minuit à 5h du matin depuis le 3 janvier 2023 sur toutes les voies de la commune, excepté la RD2, route de Mourre Poussin, avenue du Moulin qui sont des routes départementales et des axes principaux de circulation afin d'en sécuriser le transit nocturne.

Actions éco-responsables

Taillades covoiturage

La commune des Taillades a créé une page Facebook pour le covoiturage, dédiée à tous ceux qui souhaitent partager les coûts des petits ou grands trajets entre le conducteur et les passagers et ainsi diminuer le nombre de voitures sur la route. L'objectif de cette démarche est de faciliter les échanges entre intéressés sur une page qui traitera uniquement ce sujet. Les points de rencontres seront à décider entre covoiturants.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Voilà quelques années maintenant que la municipalité s'est engagée dans une action de sensibilisation du public à l'environnement et plus particulièrement sur la thématique des déchets et de la propreté. Ainsi, annuellement et habituellement est organisée une opération de nettoyage dans le village (cf. page 14).

Les membres du Conseil Municipal des Enfants et une majorité d'enfants de la commune sont acteurs de cette manifestation.

Mobilité Douce

Des cheminements doux

En matière de mobilité active, l'attention est portée sur les cheminements doux. A l'instar de la liaison entre le Moulin vers le haut du village via le chemin du Pérusier, plusieurs aménagements ont déjà été réalisés tels que la création d'un chaucidou sur le chemin St-François et une bande cyclable sur le chemin Fond. En cours d'étude et en partenariat avec le Département, une liaison sera réalisée entre le chemin des Mulets Nord et l'impasse des Oiseaux.

Dans une politique d'intégration progressive, les projets relatifs aux infrastructures incluront, chaque fois que possible, les aménagements nécessaires à ces déplacements. Tel que cela fut le cas pour la piste cyclable lors du réaménagement de la RD2.

L'action vise également le signalement des passages piétons par un panneau tri flash ou des catadioptres afin de sécuriser les traversées notamment sur la route du Mourre Poussin, sur l'avenue du Moulin ou la route de Cavaillon.

MAI À VÉLO....Objectif : promouvoir l'utilisation de la bicyclette

Une totale réussite autant appréciée par les enfants que par les adultes

A travers l'opération « Mai à Vélo » portée par LMV agglomération, la commune des Taillades a souhaité proposer deux actions, la première à destination des enfants à l'école le vendredi 12 mai par l'organisation d'un « matin à l'école sans voitures ».

La deuxième le dimanche 14 mai invitait à une balade guidée à vélo pour le grand public, suivie d'un parcours de maniabilité pour les enfants et d'une conférence sur le Plan Climat Air Energie Territorial animée par Mme le Maire.

Les participants ont été récompensés par un certificat de participation et un goûter

LA VIE ASSOCIATIVE

Les associations sont le poumon de la commune, établir un lien de proximité et de confiance est essentiel ! Dans l'objectif de fluidifier au mieux les relations entre la mairie et les actions associatives, des réunions d'échange sont organisées régulièrement et la préparation des évènements se fait en toute concertation. Un dialogue et une écoute en priorité !

Afin de permettre aux association de disposer d'une connexion internet pour leurs réunions ou manifestations toutes les salles municipales ont été équipées de la wifi.

ACTION SOCIALE

Le saviez-vous ?

Le CCAS des Taillades met en place une série d'actions générales de prévention et de développement social tout en collaborant avec des institutions publiques et privées.

Sa mission consiste à informer et accompagner les personnes âgées de plus de 60 ans ou handicapées dans de nombreuses démarches :

- l'accès aux droits : retraite, santé, allocation logement, impôts
- Les dossiers d'Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)
- L' APA (Allocation Personnalisée à l'Autonomie)
- L' ASH (Aide Sociale à l'Hébergement)
- Maintien à domicile

N'hésitez pas à vous rapprocher des services municipaux pour plus d'information !

Plan canicule :

Pensez à vous signaler ou à signaler toute personne vulnérable

DU NOUVEAU A L'ADMR CHEVAL BLANC/LES TAILLADES

La nouvelle résidence Lou Galoubet, habitat inclusif pour les séniors, située 29A route de Pertuis, à Cheval-Blanc est composée de 23 logements à la location et d'une salle commune et de rencontres. Pour rendre ce lieu plus convivial l'ADMR en partenariat avec la résidence, propose aux résidents et à ses bénéficiaires des animations. Les actions prévues ont pour vocation de développer le lien social et la convivialité. Des ateliers de prévention santé sont également mis en place tout au long de l'année.
Ainsi, chaque mois, les bénéficiaires de l'ADMR recevront un planning mensuel des animations en même temps que le planning des interventions des aides ménagères à domicile.

Contact : Marion Leroyer Pathé – animatrice – mleroyer@admr84.org – 06 26 56 60 01

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

La longue évolution de l'Homme s'est faite sur fond de changement climatique. Cependant, depuis ces deux derniers siècles, les découvertes scientifiques, culturelles et technologiques ont contribué au phénomène de la hausse des températures dont on voit les conséquences aujourd'hui : fonte des glaces, augmentation du niveau de la mer, épisodes météo perturbée ... De surcroît, pour se développer nos sociétés brûlent de plus en plus de combustibles fossiles. Pour nourrir les populations, on développe l'agriculture intensive...

Que pouvons-nous faire à notre échelle pour ralentir voire enrayer ces scenarii catastrophes ?

Vous avez pu apercevoir dans la rétrospective de nos actions de mi-mandat, ce logo :

Il s'agit du Plan Climat Air Energie territorial (PCAET) dans lequel la commune s'engage.

Pour comprendre l'existence de ce PCAET, il faut remonter à la loi de août 2015 sur la transition énergétique pour la croissance verte qui donnait les lignes directives sur la lutte contre le dérèglement climatique, sur la préservation de l'environnement et sur le renforcement du pays au niveau de son indépendance énergétique...

C'étaient aux métropoles d'établir leur PCAET. Au fil du temps, cette loi a élargi le périmètre des PCAET en rendant cet outil plus près des collectivités car proches de leur territoire.

En ce qui nous concerne, c'est le SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) Cavaillon-Coustellet-Isle sur la Sorgue qui a été choisi comme chef de file pour élaborer ce PCAET.

Ce document a été approuvé en juin 2022 au sein du SCOT qui regroupe deux intercommunalités Luberon Monts de Vaucluse et Pays des Sorgues soit 89 000 habitants sur 441 km².

Objectifs :

vers un territoire AUTONOME !

- Diviser par 2 notre consommation énergétique
- Réduire de 89% nos émissions de gaz à effet de serre
- Multiplier par 7 notre production d'énergie renouvelable

Avec qui ?

Ce plan d'actions implique l'ensemble des acteurs socio-économiques : intercommunalités, communes, entreprises, associations, habitants....

Un plan de 32 actions à découvrir en intégralité sur : **planclimat.luberonsorgue.fr ou en scannant le QR Code**

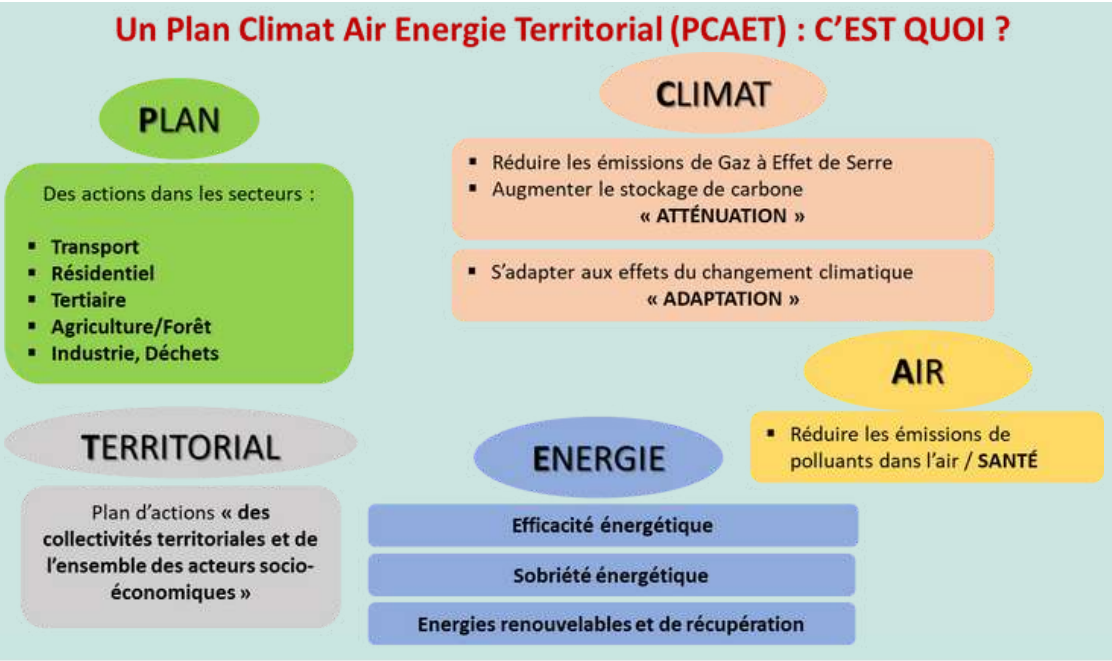

FEUX DE FORÊT

NOUVEL ARRÊTÉ PREFECTORAL DU 29 MARS 2023

La commune des Taillades a eu l'honneur de recevoir début juin Madame la Préfète de Vaucluse, Violaine DEMARET qui a choisi notre massif pour marquer l'ouverture de la saison estivale et faire le point sur les dispositifs mis en œuvre pour la lutte contre les risques de feux de forêts.

En présence de tous les acteurs de prévention (SDIS [pompiers], les services de l'état, Syndicat Mixte De Défense er de Valorisation Forestière, Office National des Forêts, Comités Communaux de Feux de Forêt ...), Madame la Préfète a fait un rapide rappel sur la situation climatique sérieuse qui se profile. A cet effet, tout particulièrement sensible aux effets de la sècheresse elle a été amenée à établir un nouvel arrêté préfectoral réglementant l'accès, la circulation, le stationnement dans les massifs forestiers du département de Vaucluse et ce, **applicable entre le 15 juin et le 15 septembre.**

Quelques précisions sur cet arrêté :

- Le camping sauvage et bivouac sont **interdits**
- Les espaces sensibles comprennent les massifs forestiers et la bande de 200m qui les borde.
- Les pistes DFCI (défense des forêts contre l'incendie) sont des pistes spécialisées non ouvertes à la circulation générale durant la période sensible du 15 juin au 15 septembre.
- Un principe essentiel : en matière de circulation sur les pistes, la priorité est donnée aux véhicules de secours et d'intervention.

Retrouvez l'intégralité de cet arrêté sur le site de la préfecture : www.vaucluse.gouv.fr

NB : Pour une meilleure adaptation aux évolutions climatiques qui peuvent être différentes d'un secteur à un autre, le département a été découpé non plus en grandes entités, mais en 13 massifs dont le niveau de risque est déterminé pour chacun d'eux par un ou plusieurs secteurs météorologiques.

INFO DERNIERE MINUTE...

Vous avez certainement entendu toute la matinée du vendredi 9 juin dernier le bruit d'un hélicoptère. En effet, un exercice de sapeurs-pompiers s'est déroulé afin de mettre des officiers en formation en condition d'intervention en cas d'incendie dans la forêt.

Nous pouvons être rassurés les opérations d'écopage et de largage sont bien maîtrisées.

INFORMATIONS...

Envie de balader, de randonner, de faire du vélo ou de pique niquer dans le Luberon, pensez à préparer votre sortie !

Comment être informé ?

Ces niveaux de risque sont fixés à 18h pour le lendemain et c'est à partir de cette prévision qu'est déterminée la décision de fermeture ou pas des massifs.
Pour connaître la situation du jour ou du lendemain plusieurs sources d'information :

- **La borne d'appel dédiée 04 28 31 77 11**
- **Site Internet** : www.vaucluse.gouv.fr
- **QR Code :**

Pour notre massif, la DFCI se nomme PL 30 pour Petit Luberon N°30.
Cette année encore, les membres du Comité communal feux de forêt sont prêts à intervenir pour surveiller notre forêt.

Nous les remercions pour leur vigilance, leur implication malgré les chaleurs, et parfois les relations tendues avec certaines personnes ...

Les niveaux de risque :

Vert faible léger modéré : pas d'interdiction d'accès, pas de limitation de l'activité

Jaune sévère : l'accès et les travaux sont possibles, mais il est recommandé de réaliser son activité ou ses travaux uniquement le matin.

Rouge Très sévère : l'accès est interdit toute la journée et les travaux peuvent être réalisés uniquement le matin de 5 h à 13 h avec un dispositif de prévention.

Rouge E Extrême : l'accès et les travaux sont interdits toute la journée.

Propriétaires d'habitations ou en bordure de forêt ceci vous concerne :

OLD OBLIGATION LEGALE DE DEBROUSSAILLEMENT

Le principal objectif du débroussaillement est de réduire la quantité de combustible végétal, afin de diminuer l'intensité des incendies et limiter leur propagation..

https://www.vaucluse.gouv.fr/IMG/pdf/guide_du_debroussaillement_2022_l.pdf

Le CCFF des Taillades et de Cheval-Blanc en présence de Mme Violaine Démaret, Préfète de Vaucluse, Mme Dominique Santoni, Présidente du Conseil Départemental 84 et du SMVDF, M. Thierry Lagneau, Président du SDIS 84 et de M. Christian Mounier, Maire de Cheval-Blanc

Les comités feux de forêt sont ouverts à tous : jeunes ou moins jeunes, actifs ou retraités, ruraux ou néo ruraux.

N'hésitez pas à vous engager !

Conditions indispensables :

- Disposer d'un minimum de temps libre pendant la saison estivale pour participer à la surveillance des massifs
- Être majeur ou avoir 16 ans révolus et l'autorisation écrite des ses parents
- S'engager sur trois ans minimum

LA FORÊT DES TAILLADES...

un écosystème unique et complexe

Vivre aux Taillades c'est vivre à proximité de la forêt. Celle-ci abrite une biodiversité riche et spécifique et représente un atout pour notre qualité de vie au quotidien mais elle est aussi confrontée à de nombreux enjeux et menaces auxquels la municipalité s'efforce d'apporter des réponses adéquates :

Les incendies de forêt : la pinède des Taillades est considérée comme une zone particulièrement vulnérable qui s'explique par le type de végétation présent, sa position très exposée au Mistral qui est un facteur de risque de diffusion rapide du feu au cœur du Petit Luberon, la présence d'habitations...l'une des conséquences de cette vulnérabilité est la présence des pistes DFCI (défense des forêts contre les incendies), dispositif mis en place par le Département dont l'entretien et le débroussaillement dans les 100m de chaque côté des pistes est confié au Syndicat Mixte de défense et de valorisation forestière (SMDVF).

En décembre dernier, une opération d'ampleur a été menée sur la colline de Pied Caud. Malheureusement, cette opération, sans concertation avec la Commune et les autres acteurs de protection de la forêt a causé des dommages sur le sol forestier notamment par le passage d'engins à chenilles sur un sol détrempé par les pluies. Un îlot de régénération de pins d'Alep référencé et protégé par l'ONF a également été supprimé. Après un constat des dégâts avec le commanditaire du SMDVF la commune a obtenu une opération de nivellement du sol et l'assurance qu'une telle situation ne se reproduise plus. Afin de laisser la colline Pied Caud se refaire, des travaux forestiers planifiés en 2023 ont été reportés en 2025.

Changement climatique et gestion durable et équilibrée :

le changement climatique a un impact significatif sur les forêts méditerranéennes. Les températures plus élevées et les sécheresses prolongées augmentent en effet le risque d'incendies de forêt et entraînent également des conditions moins propices à la régénération forestière. De plus, le changement climatique favorise l'apparition de nouvelles maladies et parasites qui menacent la santé des arbres.

La forêt des Taillades en quelques chiffres :

- 252 ha de forêt sur la commune soit 40% de sa superficie totale
- 75,5% de la forêt est publique (communale)
- 50% de Forêt ouverte (garrigues), 25% de Pin d'Alep, 16% Mixte à dominance de chêne vert
- 10 zonages écologiques qui recouvrent la quasi-totalité de la surface forestière : Natura 2000, Zone de Protection Spéciale des Oiseaux (ZPS), Zone Spéciale de Conservation des habitats, faune et flore, Espace Naturelle sensible, Zone Nature et Silence...

Perte de biodiversité :

une grande diversité d'espèces végétales et animales est présente sur notre territoire, certaines étant endémiques de la région (Vautour Percnoptère, Aigles de Bonelli, Circaète Jean-le-Blanc, Doradille de Pétrarque, Limodore à feuilles avortées...). La dégradation de l'habitat, la fragmentation des paysages et les pressions liées à l'activité humaine contribuent à la perte de biodiversité dans ces écosystèmes fragiles.

LES FORÊTS ET MILIEUX OUVERTS DANS LA COMMUNE

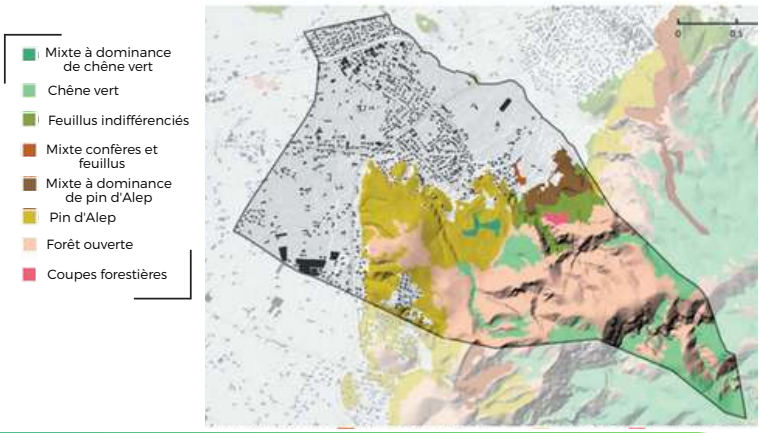

Si la forêt des Taillades est propice aux activités de plein air, il en résulte une fréquentation importante, il est donc crucial que les usagers respectent les réglementations et contribuent à préserver l'intégrité écologique des écosystèmes forestiers qui sont autant de moyens de préserver cet environnement fragile et précieux. Et pour tout ça on vous dit : **merci** !

- respecter la réglementation des accès au massif, se garer sur les parkings,
- ramasser des déchets, rester sur les itinéraires balisés et éviter les raccourcis,
- tenir son chien en laisse,
- respecter le calme des espaces naturels, ne pas ramasser les espèces de plantes protégées,
- respecter la végétation en général, ne pas extraire de fossiles ni de minéraux, éviter de grimper sur les vieux murs

NETTOYAGE DE PRINTEMPS 2023

Pour cette édition 2023, la commune des Taillades s'est associée à la Région Sud pour l'opération "Nettoyons le Sud" le 15 avril dernier.

Cette date choisie pour une mobilisation plus générale s'est trouvée être le premier samedi des vacances de Pâques et n'a pas permis la fréquentation habituelle. Malgré tout, les volontaires étaient présents et se sont divisés en 6 groupes pour ramasser les déchets jonchant sur le sol sur plusieurs secteurs et nous les remercions vivement !

5kg d'emballage à recycler
7kg de verre
1 palette trouvée (10kg)
60kg tous déchets
10 bouteilles remplies de mégots

LES BATTERIES EN FIN DE VIE..

De plus en plus les vélos à assistance électrique sont utilisés par les Français. Or la batterie est un élément important de tous ces véhicules. Mais sa durée de vie n'est pas éternelle, la moyenne étant de 5 à 10 ans si elle est bien utilisée. Par conséquent le nombre de batteries à recycler ne cessera de croître dans les prochaines années.

Que faire de votre batterie en fin de vie ?

- La déposer chez votre revendeur ou dans un point de collecte (déchetterie du Puits des Gavottes) pour pouvoir lui donner une seconde vie (65% est recyclé en métaux !).
- COREPILE est le co-organisme qui se charge de la collecte et du recyclage de piles, batteries portables et de mobilité !

Consultez les recommandations d'utilisation des batteries sur :

jerecyclemespiles.com

EXPRESSION DES ÉLUS

Expression de la liste "Vivre aux Taillades"

La rédaction reproduit in extenso et à la lettre le texte fourni par le groupe d'opposition

Chers tailladais(es),

L'équipe de " Vivre aux Taillades" vous souhaite un bel été, en espérant que vous pourrez profiter des belles festivités qu'offrent notre département durant cette période. Nous serons heureux de vous y rencontrer et de continuer à échanger avec vous sur les sujets qui vous tiennent à cœur.

Béatrice Velasco, Claudine Peuch, José Tur

Expression de la liste majoritaire "Ensemble, agissons pour demain"

Chères Tailladaises, Chers Tailladais,

Encore un bel été qui se profile animé et festif. Nous tenons à remercier très sincèrement les associations toujours présentes à nos côtés notamment pour la fête de la musique, les spectacles variés de juillet ou encore le bal populaire et bien entendu la traditionnelle fête votive, leur participation contribue à la vie de la commune et l'engagement des bénévoles est très précieux pour nous tous ! Un été dynamique vous attend aux Taillades et nous espérons vous y croiser nombreux !

IDÉE DE SORTIE proposée par l'Office de Tourisme Destination Luberon

Si vous êtes amateurs de vins et de gastronomie, cela peut vous intéresser .
En effet, pour la 4ème année, l'Office de Tourisme Destination Luberon propose les **SUNSETS VIGNERONS !**
Chaque mardi soir du 20 juin au 12 septembre, 27 domaines viticoles partenaires vous ouvrent leurs portes pour vous faire découvrir le métier de viticulteur en compagnie du vigneron, qui vous fera une dégustation de ses crus accompagnés de plats concoctés par un traiteur du territoire.
Programme complet et tarifs à retrouver sur :

https://www.destinationluberon.com/page/sunsets-vignerons-en-luberon+62468.html

HOMMAGE

Edmond BESSERER nous a quittés le 31 décembre dernier. Militaire de carrière, il est parti dans de nombreux pays francophones accompagné de son épouse. De cette union sont nés quatre enfants.
Puis la retraite arrivant, les enfants partis aux quatre coins de l'Hexagone, il choisit les Taillades pour passer des jours tranquilles.
Il entre dans le monde associatif en créant la première association de pétanque dont il sera Président. Il a ouvert le chemin à l'actuelle association de la Boule Tailladaise !
Il avait également la passion des danses de salon qu'il partageait avec son épouse, et ils ne manquaient aucune occasion pour s'élancer sur la piste pour exécuter ensemble les pas de danse d'une valse, d'un tango, ou autre.
Et enfin, il avait l'âme patriotique jusqu'au bout car il était porte drapeau et fidèle à toutes les commémorations.
Il repose en paix aux côtés de son épouse au cimetière de Sainte-Guimelle.

AGENDA

(sous réserve de modifications)

JUIN

Merc. 21	Fête de la Musique *- Municipalité -*	Théâtre des Carrières
Dim. 25	Aliment'Action *- ICI -*	Théâtre des Carrières
Ven. 30	Concert Estivales	Théâtre des Carrières

JUILLET

Ven. 07	Concert Estivales	Théâtre des Carrières
Sam. 08	Spectacle humour *- Estivales -*	Théâtre des Carrières
Merc. 13	Bal du 14 juillet *- Comité des Fêtes -*	Place de la Mairie
Sam. 15	Concert Estivales	Théâtre des Carrières
Dim. 16	Concert Estivales	Théâtre des Carrières

Retrouvez le programme des Estivales sur : https://www.estivalesdestaillades.fr/

AOUT

Dim. 06	Vide grenier *- Société de Chasse -*	Moulin Saint-Pierre
12 au 15	Fête votive *- Comité des Fêtes -*	Place de la Mairie
Jeu. 24	Commémoration "Libération de la Provence"	Place de la Mairie

Permanences des élus

Reprise en septembre

Tous les 1ers samedis du mois de 10h à 12h (sans ou sur rdv) excepté l'été. Madame Le Maire reste à votre écoute et vous reçoit sur rendez-vous !

SEPTEMBRE

Sam. 02	Forum des Associations	Moulin Saint-Pierre
Sam. 02	Concours de coinche *- Boules des Taillades -*	Moulin Saint-Pierre
Sam. 16	Journée du Patrimoine	Vieux Village

OCTOBRE

Dim. 01	La Nordique *- Foyer rural -*	Stade Saint-Ferréol
Dim. 09	Salon échange collections *- Collections Passion -*	Moulin Saint-Pierre
Dim. 15	Au Bonheur des Jardiniers	Moulin Saint-Pierre
Sam. 28	Fête Halloween *APEEC*	Moulin Saint-Pierre
Dim. 29	Vide poussette *- APEEC -*	Moulin Saint-Pierre

NOVEMBRE

Ven. 10	Commémoration Armistice	Place de la Mairie
S11 - D12	Salon des santonniers *- Semences de la Garance -*	Moulin Saint-Pierre

DECEMBRE

Sam. 02	En attendant Noël... *- Municipalité -*	Vieux village
Sam. 09	Loto du Foot *- Calavon FC -*	Moulin Saint-Pierre
Dim. 10	Marché de Noël *- Comité des Fêtes -*	Vieux Village

QUELS OUTILS d'INFORMATION ?

1 Le site Internet
https://www.lestaillades.fr/

2 L'appli mobile

Disponible sur Play store ou Apple Store

Pour recevoir toutes les infos en temps réel !

Téléchargez-la gratuitement !

3 Les réseaux sociaux

Facebook ***Instagram***

Commune des Taillades
pages : Mairie des Taillades
Taillades covoiturage

page : commune.taillades

4 Les panneaux lumineux

RD 2 route de Robion
Avenue de Mourre Poussin (devant le bar)
+ affichages classiques

5 Les services municipaux

Lundi, mardi et jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15
Mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h30 04.90.71.09.98

6 Le magazine municipal

Parution biannuelle